

CONDITIONS D'INSCRIPTION AUX COURS RESERVES AUX ADULTES (2023 / 2024)

Nom : ...

Prénom : ...

Adresse : ...

Code Postal : ...

Ville : ...

Email : ...

Tél : ...

Pour les mineurs : Avoir plus de 15 ans révolus et être porteurs d'une autorisation parentale autorisant à suivre les cours pour adultes, d'un certificat ou questionnaire médical de non-contre-indication à la pratique de la danse datant de moins de 3 mois et du présent document daté et signé par les parents.

- 1: L'élève (ou le représentant légal du mineur de plus de 15 ans) déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur imprimé au verso de cette page et de la liste des cours proposés et affichée à l'accueil sur le panneau d'informations. Les professeurs pouvant changer en cours d'année, leur nom est inscrit à titre indicatif seulement. Le studio de danse permet à l'élève sous certaines conditions détaillées dans les articles suivants de suivre des cours dans les locaux sis 21 rue Froidevaux à Paris 75014.
- 2: **Santé** : L'élève déclare en tout état de cause avoir fait contrôler préalablement par un médecin son aptitude à pratiquer la danse et détenir l'attestation en ce sens établie par le médecin de manière à pouvoir la produire à la demande du studio de danse.
- 3: **Assurance** : L'élève déclare avoir souscrit une assurance couvrant tous dommages d'ordre corporel ou financier qui pourraient être liés à la pratique de la danse. L'élève reconnaît détenir l'attestation en ce sens établie par l'assureur de manière à pouvoir la produire à la demande du studio de danse. Le studio de danse ne saurait en aucun cas être tenu responsable ou inquiété en cas d'accident survenu à l'élève pendant les cours de danse.
- 4: **Accès à la salle de danse** : Avant d'entrer dans les vestiaires, l'élève doit se faire enregistrer à l'accueil, il règle son cours à l'unité ou remet sa carte afin qu'un cours lui soit déduit. Si l'élève suit deux cours consécutifs, il présente sa carte à l'accueil au début de chaque cours ou règle le deuxième cours avant que celui-ci ne commence. Une carte magnétique personnalisée avec une photo d'identité (que l'élève apporte lors de son inscription) est remise à l'élève. En cas d'oubli de cette carte il lui faut payer le cours à l'unité ; en cas de perte ou de vol, l'élève verse 10 € en espèces afin qu'une nouvelle carte magnétique créditée du nombre de cours lui restant à prendre lui soit remise la semaine suivante ; en attendant la nouvelle carte l'élève règle son cours à l'unité. La carte donne accès à tous les cours sauf ceux réservés aux enfants et adolescents.
- 5: **Conditions financières** : L'élève peut acheter un cours à l'unité ou acheter une carte de 12 ou 24 cours dont les prix, les modes de paiement et la validité sont affichés à l'accueil. Les cartes sont nominatives, ne peuvent être ni prêtées ni vendues ni échangées. Les cartes de cours seront réglées soit par Paypal 24 heures avant leur utilisation soit en espèce à l'accueil ou en chèques ANCV, le cours à l'unité doit être réglé en espèce.
- 6: **Validité des cartes** : Les cartes de 12 cours sont valables 4 mois et les cartes de 24 cours sont valables 6 mois (vacances scolaires incluses). La date de validité ne peut être modifiée quelle qu'en soit la cause.
- 7: **Remboursement** : Aucun remboursement n'est accordé quelle qu'en soit la cause. En cas d'impossibilité de donner les cours en présentiel ou en ligne pour une période donnée, le studio de danse prolongera la validité de la carte de l'élève de cette période donnée mais ne remboursera aucun cours. Prévoyez de prendre une assurance annulation pour vous faire rembourser les cours que vous ne pourriez pas suivre.
- 8: **Fermeture du centre** : Le centre ferme pendant les vacances scolaires de l'Académie de Paris et les jours fériés.
- 9: **Pandémie** : En cas de pandémie, si le studio doit fermer, les cours seront assurés en ligne – aucun remboursement et aucun report de validité des cartes n'auront lieu.
- 10: **Exclusion de l'élève** : Le non-respect du règlement intérieur ou des conditions d'inscription entraînera l'exclusion immédiate et définitive de l'élève sans aucun remboursement.

Fait à PARIS, le

La société Amana Studio

Signature de l'élève :

Veillez lire et signer le règlement intérieur au VERSO